Objekttyp:	Advertising	
Zeitschrift:	Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile	
Band (Jahr):	43 (1996)	
Heft 6		
PDF erstellt a	am: 13.09.2024	

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

ensemble, on pourra alors parler d'esprit de corps.» Le plus frustrant pour Pierre-André Bise dans les circonstances actuelles, c'est de ne plus avoir de contact avec les cadres. «Responsable de la protection de la population, je me dois de contrôler l'état de préparation de la PCi; en cas de catastrophe, il sera trop tard, raison pour laquelle même si je respecte les directives du canton, il m'arrive de m'en écarter légèrement, tout en faisant remarquer tout de même que la commune de Lancy est indépendante et qu'elle abrite 25 000 habitants.»

Pour Pierre-André Bise, l'opération Gilly ne pouvait pas mieux tomber, puisqu'elle permettait de répondre à son objectif.

L'OPC de Lancy aura durant une semaine mené trois opérations de front: la première consistait à rénover une aire de jeux; la deuxième concernait le service de maintenance puisqu'il s'agissait de réviser la citerne à eau du PC du quartier de Sauvy et de procéder à son remplissage. Il a fallu détruire quelque 30 000 litres d'eau en berlingot arrivée au terme de leur durée de conservation et la troisième consistait à exercer les cadres des transmissions.

Sur les quatre jours du chantier, cinquante cadres des services de sauvetage auront ainsi travaillé ensemble, du chef de détachement au chef de groupe. Mais pour pouvoir le réaliser il a fallu avoir l'autorisation des autorités pour éviter que la PCi ne prenne du travail à des entreprises de la commune, ce qu'elle a obtenu sans peine. La suite, en images.

Que fait-on des sinistrés?

En marge de l'incendie de Rolle

rm. Dans la nuit du 7 au 8 mai 1996, un incendie se déclarait au deuxième étage d'un immeuble de la Grand-Rue à Rolle. Bilan dramatique, puisque les pompiers devaient découvrir deux morts au petit matin. Au-delà de l'intervention des sapeurs-pompiers de Rolle ainsi que de leurs collègues de Gland, Nyon et Lausanne venus en renfort, il est certainement utile, pour la PCi, de souligner quelques aspects trop souvent «oubliés» lors de ce genre de catastrophe.

On peut tirer un coup de chapeau aux 65 pompiers engagés sur ce sinistre. Leur intervention aura permis de sauver, de justesse, deux locataires tout en préservant les immeubles adjacents. Certes, cet incendie a fait deux victimes et l'on ne peut que s'associer à la douleur des familles. Pourtant les deux locataires, Marie-Solange Mathey et son fils Arnaud, se sont trouvés bien seuls, après avoir tout perdu. D'ailleurs, sans l'intervention d'une voisine, c'est à pieds nus que la locataire et son fils auraient subi, peu après leur des-

cente d'échelle, l'interrogatoire de la police

qui s'intéressait visiblement plus aux circonstances de l'incendie, qu'à apporter un peu de réconfort sous la forme, par exemple, d'un geste amical (pour ne pas dire d'amitié), voire d'un café... Voilà les faits, dans leur crudité, tels que les victimes les ont vécus et ressentis.

Dès lors, on peut légitimement s'interroger sur la non-participation de la protection civile. C'est pourtant bien dans ce genre de circonstances que la population pourrait en avoir besoin, non?

Coordination défaillante ou absente?

Rolle a frôlé la catastrophe. Il est certain que les spécialistes de la défense incendie en sont parfaitement conscients et qu'ils en reparleront pour analyser les quelques faiblesses vécues lors de leur intervention. Mais ce qui frappe surtout, c'est le fait que dans de pareilles circonstances la PCi ne soit pas automatiquement alertée, comme cela existe déjà dans d'autres communes. Cela démontre, à l'envi, combien il est difficile de passer sur certaines susceptibilités que l'on appelle un peu pudiquement la guerre des casquettes; dans le cas rollois, serait-ce de la négligence? On ose à peine l'imaginer, ou alors ce serait particulièrement choquant.

Cet événement a valeur d'exemple; puisse la protection civile rolloise (et les autres) en tirer parti pour mettre en place une coordination efficace avec les sapeurs-pompiers qui sont, après tout, ses partenaires naturels. En tout cas on veut le croire.



Le paquet d'équipements empilable

La manière jeune de vivre la protection civile



Usines Embru, 8630 Rüti Tél. 055/251 11 11, Fax 055/240 88 29